



HAL
open science

Une nouvelle mosaïque trouvée à Lyon

Henri Stern

► **To cite this version:**

Henri Stern. Une nouvelle mosaïque trouvée à Lyon. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1975, 33 (1), pp.159-170. 10.3406/galia.1975.1517 . hal-01937293

HAL Id: hal-01937293

<https://hal.science/hal-01937293>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNE NOUVELLE MOSAÏQUE TROUVÉE A LYON*

par Henri STERN

En décembre 1967, lors de travaux de terrassement pour l'installation d'une grue nécessaire à la percée du tunnel de l'autoroute, une mosaïque romaine a été trouvée au pied de la Montée de Choulans à Lyon. En raison des travaux en cours, l'enlèvement a été fait avec la plus grande rapidité.

La mosaïque a été découverte dans un quartier de Lyon où, jusqu'alors, aucune trouvaille de ce genre n'avait été signalée (elle est située à 350 m au sud du point le plus méridional où des pavements romains ont été trouvés sur la rive droite de la Saône)¹. Le pavement était orienté du sud au nord avec une légère déviation (15°) vers le n.-o. (fig. 1). Voici les mesures que donne M. Bassier : longueur (du nord au sud, comprenant la rallonge au rinceau de calices et de cœurs) et allant jusqu'à la limite de la fouille au nord, 3,75 m ; largeur de toute la partie fouillée y comprise la bande de raccord blanche à l'est, 2,75 m. En réalité la mosaïque devait mesurer au moins 4 m du nord au sud et 3 m d'est en ouest.

La rallonge au sud qui ne s'étend que sur la largeur du tapis sans bordure est comme un seuil, évidemment trop large pour une simple porte (2,50 m). Peut-être s'agissait-il d'une entrée dépourvue de vantaux qui donnait sur une cour intérieure. Quoi qu'il en soit, l'accès de la pièce a dû se trouver de ce côté, le tableau central étant orienté de façon à être vu du sud.

Le pavement était largement mutilé au moment du dégagement (fig. 1). Toute la partie nord-ouest sur une ligne allant de l'angle nord-est vers l'angle sud-ouest était détruite, mais la partie centrale était heureusement préservée. L'angle sud-est a également disparu dans une large brèche qui s'étendait jusque sous le tableau central pour rejoindre ensuite la brèche nord-ouest.

* Tous les renseignements matériels donnés, ci-après, sur cette mosaïque sont dus à l'amabilité de M. Cl. Bassier, ingénieur-conseil à Périgueux, qui avait été chargé de l'enlèvement. Le pavement se trouve actuellement entoilé à l'atelier de M. Bassier qui attend d'être chargé du remontage. Les clichés des fig. 1, 2, 4, 5, 6 et 7 sont de M. Cl. Bassier, celui de la fig. 8 provient du Musée Saint-Pierre à Vienne. Les dessins fig. 3 et 9 sont de M. R. Prudhomme.

1 Cf. H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, N° suppl. à *Gallia*, II (par la suite = *Recueil*), n° 31, et le plan de Lyon à la fin du volume.



1 Vue d'ensemble du sud-est, de la mosaïque de la Montée de Choulans à Lyon, au moment de la découverte.

Le tapis proprement dit d'environ 2,50 m sur 3 m est couvert d'un quadrillage de 7×9 cases dont les 9 du milieu sont remplacées par un tableau carré entouré d'une bordure de postes noir sur blanc (fig. 1). Ce carré inscrit un médaillon circulaire entouré d'une couronne de lauriers entre deux filets doubles noirs et, en son milieu, un poisson dont le mouvement frétilant (fig. 5) épouse le tracé circulaire du cadre. Dans les quatre écoinçons se placent une paire de canards et une autre de dauphins qui, chacune, se font face sur les diagonales.

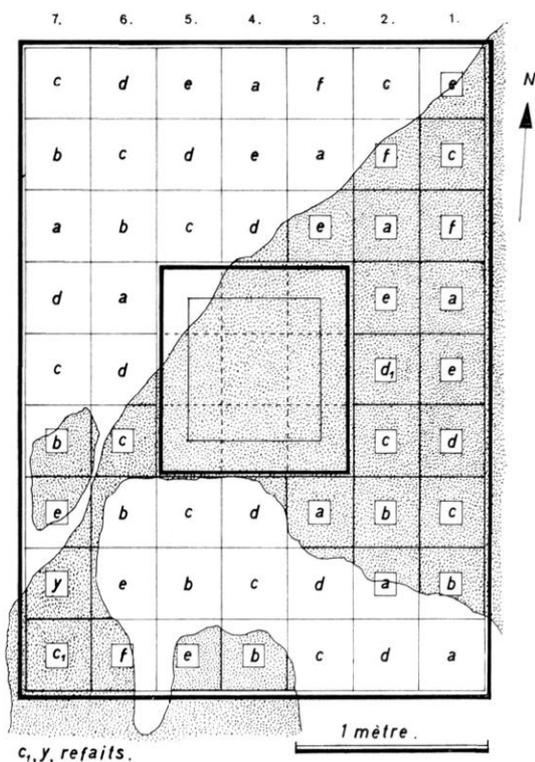
Les cases du quadrillage sont garnies de carrés remplis de motifs ornementaux dont on parlera plus loin. Ce tapis est bordé (en allant de l'intérieur à l'extérieur) d'un filet double rouge, d'une bande noire (trois rangs de cubes), d'une autre blanche (quatre rangs de cubes), d'une troisième noire (trois rangs de cubes), d'un entrelacs à deux brins, faits chacun de trois filets simples, rouge, jaune et blanc, et d'un contour noir (fig. 2). Une bande de raccord blanche qui comporte jusqu'à dix-sept rangs de cubes parallèles au cadre du tapis, n'est visible que sur le côté est.

Sur le côté sud, la rallonge ou plutôt le seuil (fig. 1 et 2) n'est que partiellement conservé. On en voit le point d'arrêt vers l'angle sud-ouest où le filet qui le borde retourne à angle droit, exactement à l'aplomb du filet noir qui accompagne l'entrelacs à l'intérieur (fig. 2, à gauche). À l'extrémité opposée, la mosaïque est détériorée, mais un morceau du fond blanc à l'extérieur du tapis est conservé (fig. 1, à droite). Il comporte treize rangs de cubes

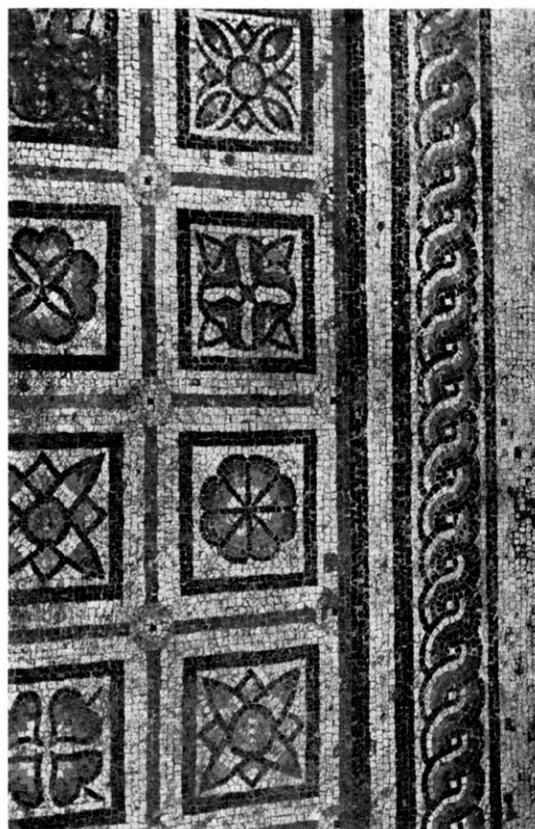


2 Partie sud-ouest de la mosaïque, en place.

blancs parallèles au dessin du seuil, alors que celui-ci n'est distant du tapis que de huit rangs. Il se terminait donc au même point à l'angle sud-est qu'à l'angle opposé. Il forme un rectangle allongé dessiné par un filet double noir et garni d'une bande de calices et de coeurs alternés tête-bêche, reliés entre eux par des tiges en S allongés. A l'extrémité ouest, la feuille cordiforme se transforme en une sorte de feuille de lierre recourbée qui, comme une parenthèse, arrête le rinceau. Les contours sont noirs, les calices à fond rouge, ont une



3 Schéma de la mosaïque.



4 Cases c, d, e, a de la première rangée et cases b, c, d, e, de la deuxième rangée.

bande médiane jaune, et sont blancs en haut, le pistil est gris foncé et gris clair. Les cœurs sont rouges à la partie inférieure, puis gris foncé et gris clair ; le triangle sous le cœur est jaune, rouge et blanc².

Le quadrillage du tapis est formé par des filets rouges dont les points d'intersection sont frappés de têtes de clous gris foncé, gris clair et blanches, avec un cube noir au milieu. Le fond du tapis est blanc crème. Dans chaque case se place un carré dessiné par un filet double noir qui inscrit un motif végétal rayonnant. Sur les cinquante-quatre cases qui ont dû figurer dans ce pavement, treize sont intactes, onze partiellement conservées, trente sont perdues (fig. 3). Parmi les motifs de remplissage subsistants, je n'ai relevé que six types différents³. La séquence des motifs dans la rangée longitudinale 2, qui commence en bas par la deuxième case, la première étant détruite, est décalée d'un motif par rapport à la rangée n° 1 (fig. 3). Il semble en être de même dans la rangée n° 3 par rapport à la rangée précédente, s'il est permis de conclure d'après les deux seuls motifs conservés, a et e. En admettant que ce décalage se soit poursuivi progressivement jusqu'à la rangée

² Toutes les indications de couleurs sont dues à M. Cl. Bassier.

³ Pour la commodité de l'exposé, je numérote les rangées longitudinales de carrés de 1 à 7 en allant de droite à gauche et je désigne les motifs de remplissage par les lettres a à f (cf. schéma, fig. 3), en comptant de bas en haut.



5 Médaillon central.

n° 7, ce qui semble être confirmé par la présence de b dans la première case de la rangée n° 4 et de c dans la 4^e case de la rangée 6, on obtiendrait un schéma de bandes obliques de motifs identiques montant de droite à gauche. Dans cette reconstitution, il faut écarter les deux motifs en bas à gauche, qui ont été refaits dans l'antiquité et qui ne font pas partie du répertoire primitif (fig. 2).

Les motifs eux-mêmes appartiennent au répertoire ornemental rhodanien courant (fig. 4).
 Motif a : d'un disque rayonnent quatre petits calices à pétales filiformes et quatre pétales biconvexes,
 b : quatre feuilles cordiformes, les tiges tournées vers l'extérieur, pointent vers le centre.
 c : quatre pétales lancéolés et quatre pétales triangulaires en croix rayonnent autour d'un bouton

circulaire, — d : fleuron à huit pétales arrondis, — d¹ : est une variante de d : fleur à quatre pétales cordiformes en croix, — e : quatre calices de fleurs en croix, — f : croix latine pattée avec quatre feuilles à six lobes entre les bras (fig. 2). La gamme des couleurs est celle déjà décrite : contour noir, surfaces rouges, jaunes, gris foncé, gris clair et blanches. Les feuilles autour des croix pattées sont entièrement jaunes. Les cubes mesurent 1 cm² en moyenne.

C'est dans le tableau du milieu que le mosaïste a fait de son mieux. Le travail est plus soigné, les dimensions des cubes descendent jusqu'à 0,4 cm² et sont d'une gamme plus variée. La couronne de laurier (fig. 5) se compose de deux branches de longueur égale partant d'un point en haut sur l'axe vertical qui se rejoignent en bas dans une sorte de fermoir biconvexe. Chaque branche est composée de six gerbes, de trois feuilles chacune, la succession des feuilles du milieu formant la branche. Deux étamines ou pistils à tige ondoyante noire flanquent la feuille centrale ; ils se terminent par trois cubes rouges disposés en croix autour d'un cube blanc. Le contour des feuilles est noir, la surface est alternativement rouge et jaune ou gris clair et gris foncé, le fond est blanc crème. Le disque central est garni de l'image d'un poisson dont le corps se recourbe en un mouvement violent pour s'adapter à la circonférence du médaillon. La gueule entrouverte de l'animal laisse apparaître ses « dents », faites de cubes blancs triangulaires séparées par des cubes noirs de forme irrégulière. Pour rendre la plasticité du corps, le mosaïste a tracé la raie dorsale noire qui continue le contour de la tête en une courbe hardie vers l'extrémité caudale bifide. L'œil rond à la pupille noire, exécuté avec beaucoup de soin, est composé de cubes d'à peine 2 ou 3 mm⁴.

Le cercle est cantonné de deux canards et de deux dauphins, chaque paire se faisant face sur les diagonales. Le canard, seulement de l'angle sud-est, est conservé (fig. 6) ; il picore une touffe à cinq brins, surmontée d'une fleur en croisette comme celle des étamines de la couronne. Le bec est jaune, la tête comprend des tessères vertes (en verre), le ventre est rouge, les ailes sont gris foncé, gris clair, blanches et noires. Le corps dodu du volatile, son cou mince et sa tête arrondie pris sur le vif, sont bien rendus.

Les dauphins (fig. 7) ont la gueule et la nageoire caudale rouge, le corps gris foncé, gris clair et blanc, contourné de noir. Par la courbe serrée de la queue, ils épousent exactement la forme de l'écoinçon.

« Bien que l'analyse pétrographique des tessères n'ait pas été faite avec précision, on peut affirmer que tous les cubes sont en calcaire ou en marbre. Les gris foncé, gris clair et verts sont en marbre, le rouge est un calcaire marméréen à grain très fin, le jaune est un calcaire de type barthonien ou barjocien ; le blanc est identique aux blancs que nous trouvons en général dans la plupart des mosaïques lyonnaises ou viennoises. La taille des tessères est assez irrégulière, les joints sont larges et irréguliers. La technique de pose ne semble pas particulièrement soignée. La surface ne paraît pas avoir été polie ou bien elle a été altérée après le polissage... L'envers est recouvert d'une mince couche de mortier rose très dur que nous n'avons pas pu enlever » (Cl. Bassier, lettre du 3 janvier 1972).

Cette mosaïque est un produit typique des ateliers rhodaniens. Le fond quadrillé se retrouve sur sept pavements de Lyon⁵, il est fréquent dans la région de Vienne⁶ et plus au sud à Nîmes⁷. Le quadrillage s'y dessine le plus souvent par des bandes décoratives. Sur deux pavements seulement, l'un de Lyon⁸, l'autre d'Orange⁹, il est formé par des

4 Le tableau étant entoilé et des photographies de couleurs n'ayant pas été prises, M. Bassier n'a pu me donner que de mémoire quelques indications sur les couleurs.

5 *Recueil* II, nos 1, 53, 58, 59, 122, 137.

6 Voir G. LAFAYE et A. BLANCHET, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, Paris, 1909 (par la suite = *Inventaire*, nos 158, 173, 174, 198, 200, 246.

7 *Inventaire*, nos 297, 329.

8 *Recueil* II, n° 137.

9 *Inventaire*, n° 113.



6 Canard de l'écoinçon sud-est.



7 Dauphin de l'écoinçon nord-est.



8 Caisson d'une mosaïque à décor multiple de Vienne, Musée Saint-Pierre.

filets doubles, mosaïques qui sont assez éloignées l'une de l'autre dans le temps (Orange, début du 11^e siècle, Lyon, 11^e siècle avancé). La mosaïque « Cassaire » de Lyon¹⁰ et les n^{os} de l'*Inventaire* : 198 de Sainte-Colombe et 297 de Nîmes, comprennent un tableau central qui occupe quatre ou neuf cases du canevas du fond, comme la nôtre. Par le décor, la seule mosaïque « Cassaire » se compare à celle de la Montée de Choulans. Ses trente-six

10 *Recueil* II, n^o 1, pl. III, IV.

cases sont garnies de rosaces stylisées qui appartiennent à la même lignée mais qui sont mieux dessinées et plus complexes. Je n'ai rencontré nulle part ailleurs en Gaule les têtes de clous sur les points d'intersection du quadrillage.

Les motifs de remplissage reviennent dans des pavements rhodaniens et plus particulièrement à Lyon : *a* revient trois fois à Lyon¹¹ avec cependant une différence caractéristique : sur la nouvelle mosaïque de Lyon, le bouton du calice est triangulaire, les deux pétales sont des traits noirs filiformes, alors que dans les pavements cités de Lyon, les pétales¹² ont une surface plus large, colorée, la courbe en est plus élégante ; *b* n'est connu que d'un seul pavement lyonnais¹³ où il figure deux fois. Mais les mosaïstes de la ville s'en servent fréquemment dans des combinaisons plus savantes¹⁴ ; *c* se rencontre semblable, trois fois à Lyon¹⁵ et ailleurs en Gaule¹⁶ ; *d* ne revient qu'une fois à Lyon où il est plus complexe et frappé d'une croix latine¹⁷. Parfois il se rapproche d'un assemblage de quatre feuilles cordiformes, par exemple à Lyon dans une mosaïque publiée par Artaud¹⁸, dans une autre de Vienne¹⁹, dans une troisième d'Aps²⁰ et ailleurs ; *e* revient plusieurs fois dans la mosaïque Flacheron de Lyon²¹ et dans la bordure de la mosaïque d'Achille chez Lycomède de Vienne²², mais avec la différence que le cœur n'est pas matérialisé. A Vienne et ailleurs, le motif s'enrichit d'éléments intercalaires²³. Le motif *f* ne s'est pas rencontré dans la région.

Le rinceau du seuil n'est pas moins rhodanien. L'exemple le plus proche du nôtre est la bordure d'une mosaïque à décor multiple de Vienne, dont les fragments sont entassés sous le porche de l'église Saint-Pierre (fig. 8)²⁴. Une seule différence avec notre bordure est à noter : les cœurs sont dépourvus de supports triangulaires. Dans une mosaïque lyonnaise²⁵, feuilles cordiformes et calices sont uniformément rouges, les filets ondoyants sont doublés par des arcs qui les transforment en peltes, le tout est d'un aspect plus lourd et plus géométrique. Sur la mosaïque d'Endymion, de Nîmes²⁶, les filets sont pourvus de petites

11 *Ibid.*, n° 13, pl. XII, n° 45 (dessin), pl. XXIV, n° 138, pl. LXXIV.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, n° 128, II, 12, pl. LXXI, II, 12.

14 Par ex. *ibid.*, n° 58, pl. XXXVI et XI, n° 138, pl. LXXIV.

15 *Ibid.*, n° 76, pl. LVI et LXXIX, n° 128, 13, pl. LXXI ; avec des pétales biconvexes, n° 155, pl. LXXX.

16 Par ex. *Recueil I*, n° 186 a, pl. XXVI, de Diekirch, Luxembourg.

17 *Recueil II*, n° 53, pl. XXXVII ; cf. aussi *ibid.*, n° 145, pl. LXXIX.

18 F. ARTAUD, *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque...* Atlas in-fol., texte in-4°, Lyon, 1835, pl. XXXII en bas, p. 86. Cette mosaïque « Monicault » m'a échappé lors du recensement des mosaïques lyonnaises, comme à tous mes prédécesseurs. L'omission est due à une erreur de G. Lafaye, qui avait enregistré ce pavement au n° 165 de Vienne. Or, le texte d'Artaud ne laisse pas de doute sur la provenance. Cette mosaïque « à labyrinthe », terme qu'Artaud emploie pour les fonds à svastikas, lui avait été signalée « dans le jardin de M. Monicault, et nous en avons trouvé la suite dans le poulailler du Dr Gilibert de Lyon... »

19 Voir H. STERN, *Deux mosaïques de Vienne (Isère)*, dans *Monuments... Piot*, LVI, 1969, caisson 13, fig. 14, p. 31. *Inventaire*, n° 162, ARTAUD, *o.l.*, pl. XXI.

20 *Inventaire*, n° 273, ARTAUD, *o.l.*, pl. XXXV.

21 *Recueil II*, n° 134, pl. LXXII et LXXIII.

22 *Inventaire*, n° 198, pl.

23 Par ex. *Inventaire*, n° 161, ARTAUD, *o.l.*, pl. XXX.

24 Le morceau que nous publions a été photographié par le Musée de Vienne ; la photo a été mise aimablement à notre disposition par M^{lle} Lancha. Mesures 1,96 m × 1,96 m.

25 *Recueil II*, n° 87, pl. LIX.

26 *Inventaire*, n° 330.

pousses latérales et les calices sont bariolés de bandes de couleurs. En Suisse, où l'influence rhodanienne est prédominante²⁷, on rencontre ce type de rinceau deux fois²⁸, mais il est plus compliqué et assez maladroitement dessiné.

Le tableau central. La bordure de postes (fig. 1), tout en étant rare dans la région lyonnaise²⁹, est un motif extrêmement fréquent de la mosaïque romaine. Il en est de même de la couronne de lauriers, dont un seul échantillon a pu être relevé dans les parties de la Gaule recensées jusqu'à ce jour³⁰, datant de la première moitié du IV^e siècle (fig. 9 c'). M^{me} von Gonzenbach en a fait connaître trois de Suisse, tous les trois d'Avenches³¹, dont le second est du même type que celui de Blanzly-lès-Fismes (fig. 9 b') : trois feuilles forment une gerbe, deux autres s'intercalent un peu plus haut de part et d'autre de la feuille centrale ; la guirlande est serrée et touffue.

Le même type, plus ou moins stylisé, est fréquent en Afrique du Nord, par exemple à Sousse (Tunisie) (fig. 9 d' et e')³² ou à el-Djem (fig. 9 g' et h')³³, qui datent de la même époque approximativement que les exemples suisses.

La guirlande de lauriers de la nouvelle mosaïque de Lyon (fig. 9 a) est d'une structure différente, nettement plus aérée : les trois feuilles des gerbes s'attachent à une petite tige commune, chaque gerbe étant agrémentée d'une paire d'étamines, mais dépourvue de feuilles intercalaires. C'est un type plus classique que celui de la Gaule et de la Suisse, et dont l'un des plus anciens exemples, *de la Casa dei Gladiatori*, à Pompéi (fig. 9 b), remonte à la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère³⁴. D'autres (fig. 9 c)³⁵ sont du II^e siècle. Un groupe nombreux qui appartient à la première moitié du siècle suivant, a été trouvé à Antioche-sur-l'Oronte (fig. 9 d, e, f, g, h)³⁶. En l'absence d'une étude plus approfondie du sujet, ces quelques exemples, choisis un peu au hasard, peuvent suffire pour montrer que la guirlande de lauriers de notre mosaïque lyonnaise appartient à une série typologique différente, plus classique que celles de Blanzly-lès-Fismes, de la Suisse et de l'Afrique du Nord.

Les sujets figurés (fig. 5). Je ne connais pas d'autres mosaïques dont le centre soit occupé par un poisson isolé. Dans un site de la province de Belgique qui n'est pas très éloigné de Lyon, à Jonvelle (Haute-Saône), on a dégagé récemment un pavement dont le tapis est décoré au milieu d'un disque garni en son centre de quatre poissons³⁷. Dans

27 Voir V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle, 1961, *passim*.

28 *Ibid.*, pl. X, 57, Hölstein, et pl. M, 29, Klotten.

29 *Recueil II*, n° 137, en offre le seul exemple de la ville.

30 A Blanzly-lès-Fismes, *Recueil I*, n° 77 a et notre fig. 9 c'.

31 *O.L.*, pl. XLV, 388 (fig. 9 a') et pl. LXXVII (fig. 9 b'), pl. V laurier-cerise.

32 Cf. L. FOUCHER, *Inventaire des mosaïques de Sousse*, Tunis, 1960, nos 57, 051 et 57, 119.

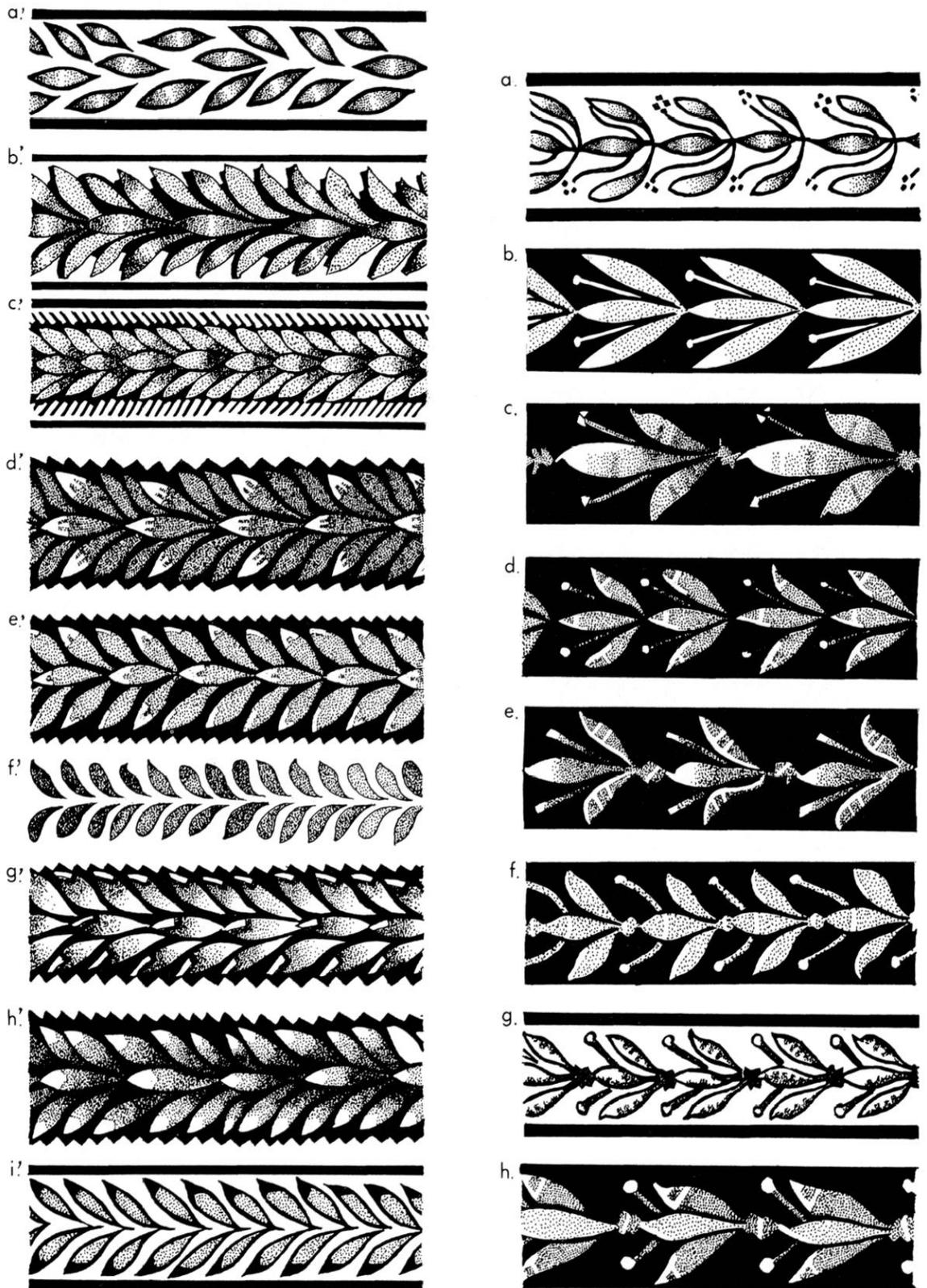
33 *Id.*, *Fouilles archéologiques de Thysdrus en 1961*, Tunis, s.d., pl. XXIV a. — *Id.*, *Fouilles archéologiques à Thysdrus en 1960*, Tunis, s.d., pl. XVI c ; les fig. 9f' et i' montrent une version simplifiée du même type de laurier.

34 Voir *Die hellenistische Kunst in Pompeji*, V, E. PERNICE, *Pavimente und figürliche Mosaiken*, Berlin, 1938, pl. XXIV, 3 et p. 60 et s.

35 De Genazzano, Rome, Musée des Thermes.

36 Cf. D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, 1947, pl. XIX b, XXI b, XXIV b, XXIX c, XXXVI b ; p. 388, 392, 393, 395, 397/8.

37 H. STERN, *Découverte d'une villa à mosaïques à Jonvelle (Haute-Saône) dans Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est*, XX, 1969, p. 276 et s.



9. Motifs tirés de : a', V. von GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz.*, pl. XLV, n° 388 (Avenches 5.9, premier quart du III^e siècle). - b' *Ibid.*, pl. LXXVII (Avenches 5.11, deuxième quart du III^e siècle). - c' Blanzylès

un caisson du pavement de *l'Ivresse d'Hercule* de Vienne, six poissons s'ébattent dans l'eau, encadrés d'un rinceau à rosaces stylisées, fort semblables à celles de la mosaïque lyonnaise³⁸. Sur un seul pavement (un seuil), provenant de Sousse³⁹, un poisson isolé est enfermé dans un médaillon ; il s'enlève sur un fond clair caractérisé comme de l'eau par des traits horizontaux zigzagants. Ni par l'allure ni par sa place dans la composition il ne se compare au nôtre.

Les innombrables représentations de poissons des mosaïques africaines, italiennes, et des autres provinces de l'empire sont en général plus stéréotypées, l'animal dessiné de profil, nageant droit devant lui. Les deux mosaïques à poissons de Lyon⁴⁰ ne font pas exception à cette règle. — Le soin avec lequel l'animal est dessiné sur la mosaïque de la Montée de Choulans laisse deviner un intérêt particulier du propriétaire pour cette image. Peut-être était-il patron de pêcheries dans la Saône toute proche.

La fonction décorative que remplissent les canards et les dauphins ici en garnissant les écoinçons leur est couramment impartie dans les mosaïques rhodaniennes. Sur le pavement à décor multiple de Vienne, cité plus haut (fig. 8), ils occupent exactement les mêmes emplacements, mais au lieu de s'affronter par paires, ils se suivent dans le sens contraire à la marche d'une aiguille de montre. Le style est plus banal, mais d'un plus grand savoir-faire. Et voici quelques autres exemples rhodaniens de volatiles et de poissons remplissant des écoinçons : Lyon, *Recueil* II, n° 53, caisson m et cc, pl. XXXIII, XXXV, XXXVII et XXXVIII ; Vienne, *Ivresse d'Hercule*, caissons 6, 8, 24, 28⁴¹ ; *Inventaire*, n° 200, caissons 9 et 13 ; Nîmes, *Inventaire*, n° 167⁴².

Dans la mosaïque de la Déserte, de Lyon⁴³, l'exécution des dauphins est plus fine ; dans le pavement Cuherat⁴⁴, ils sont stéréotypés comme les nôtres, mais la nageoire caudale est une gerbe de cinq ou de six tiges, alors que celle des nôtres ressemble à un calice de fleur bifide, tout comme sur la mosaïque Flacheron⁴⁵. Cette forme de la nageoire

38 H. STERN, *Deux mosaïques...*, fig. 14, p. 31, caisson n° 13.

39 Voir L. FOUCHER ; *Inventaire... Sousse*, n° 57.257, pl. LXL.

40 *Recueil* II, n° 61 et 101.

41 H. STERN, *o.l.*, fig. 2, 20, et 23.

42 ARTAUD, pl. XL et XLV.

43 *Recueil* II, n° 61, pl. XLIII.

44 *Ibid.*, n° 101, pl. LXVII.

45 *Ibid.*, n° 134, pl. LXXIII, c, d.

Fismes, *Recueil* I, pl. XXV, n° 77a, première moitié du IV^e siècle. — d' Sousse (Tunisie), L. FOUCHER, *l.c.*, 57.051, pl. XIIIb, fin du II^e siècle. — e' *Ibid.*, 57.119, pl. XXVIII, fin du II^e siècle. — f' *Ibid.*, 57.089, pl. XIX, début du III^e siècle. — g' L. FOUCHER, *Découvertes archéologiques à Thyssrus en 1961, Sollertiana Domus*, pl. XXIVa, peu avant 238. — h' *Id.*, *Découvertes archéologiques à Thyssrus en 1960*, pl. XVI, peu avant 238. — i' *Id.*, *Sousse*, 57.125, pl. XXXIIb, milieu du III^e siècle.

a Lyon, mosaïque de la Montée de Choulans. — b Pompeï, V.5.3 (*casa degli gladiatori*), I^{er} siècle ; PERNICE, *o.l.*, pl. XXIV, 3. — c Musée des Thermes, Rome, pavement de Genazzano, II^e siècle. — d Antioche, *House of the Porlcoes*, D. LEVI, *o.l.*, pl. XIXb, fin du II^e début du III^e siècle. — e *Ibid.*, *House of Iphigenia*, ou pl. XXIIb, premier quart du III^e siècle. — f *Ibid.*, *House of the Buffet Supper*, pl. XXIVb, première moitié du III^e siècle. — g *Ibid.*, *House of Dionysos and Ariadne*, pl. XXIXc, premier quart du III^e siècle. — h *Ibid.*, *House of the Boat of Psyches*, pl. XXXVIIb, milieu du III^e siècle.

caudale se trouve ailleurs en Gaule⁴⁶ et en Suisse où elle prend parfois l'aspect d'une véritable plante trifide⁴⁷. C'est une stylisation très ancienne qui remonte à l'art grec d'où elle a passé dans l'art italique et dans celui des provinces.

Par la composition et les motifs de remplissage, la mosaïque de la Montée de Choulans est donc une création typique de l'école rhodanienne et plus particulièrement des ateliers de Lyon. De qualité moyenne, elle ne dépasse pas le niveau de la production courante. L'utilisation de cubes de verre (canards) trahit cependant un soin dans l'exécution qui n'est pas fréquent. Le type classique de la couronne de lauriers et la sobriété du décor (quadrillage de simples filets) invitent à la placer tout au début du groupe des œuvres qui marquent l'essor de cette école sous les Sévères. En l'état actuel de nos connaissances, et étant donné l'absence de tout indice archéologique extérieur, je la daterais très approximativement de l'époque antonine.

Henri STERN.

46 Par ex. à Jonvelle, H. STERN, *o.l.*, pl. en couleurs à la p. 279, à Reims, *Recueil* I, n° 34, pl. N.

47 Cf. von GONZENBACH, *o.l.*, pl. XVII, Münsingen, pl. XX, Toffen, pl. XXI, Unterlunkhofen, I.